

Enquête de prévalence des modalités du suivi de grossesse en Basse-Normandie

Objectifs

Objectif principal :

- Mesurer le taux d'utilisation du dossier périnatal partagé (DPP).

Objectifs secondaires :

- Décrire les modalités de prise en charge des grossesses : quels professionnels ?, à quel terme ?, quel suivi ? (notamment réalisation de l'entretien précoce)
- Recueillir auprès des patientes les modalités d'utilisation du DPP

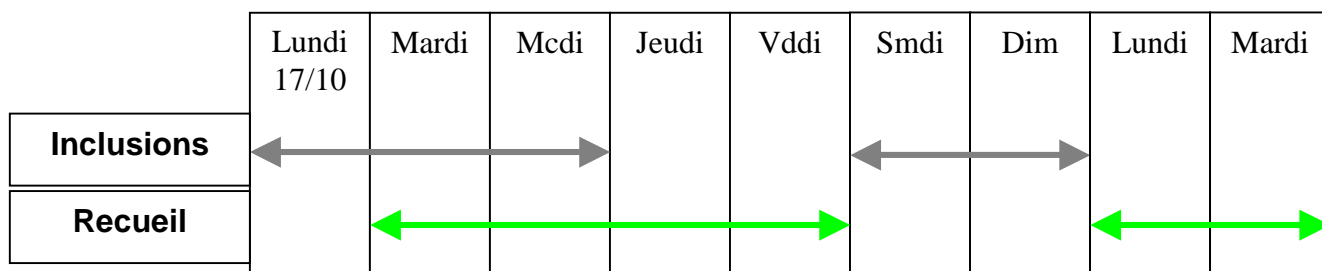
Méthode

- Etude observationnelle transversale ;
- Inclusion de toutes les femmes accouchant pendant la période d'étude (voir schéma) dans une des maternités de la région ou accouchant à domicile et présentes dans une des maternités ;
- Le questionnaire comportera 2 parties :
 - o une partie remplie à partir du dossier obstétrical,
 - o une partie remplie au cours d'un entretien avec la patiente. Pour cette partie, l'accord des patients est demandé.
- L'entretien auprès des mères ne sera pas conduit en cas de décès ou IMG, ou si la patiente est sortie ou hospitalisée dans un autre service au moment du passage des enquêteurs ;
- Nombre de sujets nécessaire : pour un taux global attendu de 30% d'utilisation du DPP, un risque alpha de 5% et une précision de 6%, le nombre de sujets à inclure est de 212.
- Enquêteurs : coordination du réseau, internes, sages-femmes cadres pour les petites maternités.
- Saisie dans EpiData entry, analyse dans EpiData analysis et SAS version 9.3

Déroulement

- Information des chefs de service et directeurs : juin 2011
- Information des professionnels : 24 juin 2011 (réunion inter-établissement)
- Contacts avec les sages-femmes cadres des maternités pour organisation pratique : septembre 2011
- Recueil : voir schéma
- Saisie, analyse : dernier trimestre 2011
- Diffusion du rapport des résultats, présentation des résultats : 1^{er} trimestre 2012
- Valorisation : thèse de médecine générale, et communication orale et écrite

Schéma



Divers

Cette étude sera reconduite régulièrement (1 fois par an) de façon à mesurer l'évolution des indicateurs recueillis. En 2012, la période d'étude sera fixée courant juin, pour répondre aux impératifs du calendrier de l'évaluation du réseau.